

COMMUNIQUE

Montpellier, le 30 septembre 2021

MINT annonce son éligibilité au PEA PME-ETI

MINT confirme pour l'année 2021, l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA-PME institué par la Loi de finance du 29 décembre 2013 dont les modalités ont été précisées par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014 et par la loi Pacte adoptée le 11 avril 2019.

Les actions Mint (ALBUD - FR0004172450) peuvent donc être intégrées dans les portefeuilles PEA-PME, dédiés aux investissements dans les PME et ETI répondant aux critères fixés par la réglementation applicable (notamment, moins de 5 000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md€ ou total de bilan inférieur à 2 Md€, d'autre part, étant précisé que ces seuils doivent être appréciés à la date d'acquisition des titres).

Prochain rendez-vous

Résultats du 1^{er} semestre 2021 : 7 octobre 2021 après Bourse

Retrouvez les informations financières sur notre espace investisseur

<https://mint.eco/propos/investisseurs>

Coté sur Euronext Growth by Euronext™ ISIN : FR0004172450

Code mnémonique : ALBUD

www.mint.eco
